

Il termine par une superbe profession de foi au Christ Fils du Dieu vivant.

M. le docteur LE BEC, médecin à l'hôpital St-Joseph à Paris, parle ensuite de la toute-puissance du Roi-Hostie à Lourdes, et étudie les guérisons miraculeuses au point de vue physiologique et chirurgical. Il est vraiment dommage que son rapport — car c'était un rapport plutôt qu'un discours, — ait été présenté à cette heure tardive au moment où la fatigue commençait à se faire sentir dans l'assemblée; rien de plus intéressant et de plus convaincant que cette démonstration.

Après avoir examiné les trois conditions qui doivent être réunies pour donner la certitude du miracle: 1o une perte de substance des tissus constatée; 2o la réparation trop rapide pour être thérapeutique, médicale; 3o la persistance de la guérison, — le distingué rapporteur examine plusieurs cas de guérison: la fracture de membres, la coxalgie, le cancer, la péritonite tuberculeuse, les perforations intestinales, et il démontre comment les lois biologiques codifiées par les savants sont bouleversées, comment il est impossible d'expliquer, autrement que par miracle, la guérison instantanée de ces maladies. Jamais preuve ne fut plus évidente et plus claire.

M. JUAN TALTAUVULL, avocat espagnol, dans un discours d'un souffle puissant, célèbre l'œuvre de l'Adoration Nocturne, et la présente comme un moyen très efficace de rétablir la royauté sociale de Jésus-Christ. L'Eucharistie, dit-il, c'est le centre de la vie chrétienne comme le soleil est le centre de notre système planétaire. Œuvre de réparation, par le sacrifice et par la pénitence, l'Adoration Nocturne est en même temps un moyen, pour les fidèles, de se retremper dans l'amour de Notre-Seigneur, dans le silence de l'adoration prolongée.

Et l'orateur conjure tous les peuples, de se grouper dans une fraternelle adoration pour ne former autour de l'Auguste Sacrement, qu'un seul cœur et une seule âme.

Puis, M. JACQUIER, avocat à la cour d'Appel de Lyon, est appelé à traiter des Processions Eucharistiques à Lourdes.